

L'innovation, objet d'accompagnement ou de conseil ?

Conseiller pour des systèmes agricoles répondant aux enjeux prioritaires. Avec quelle innovation ?

C'est cela l'innovation dont il s'agit. Pas de l'innovation comme un objet en tant que tel

Cette innovation est dans les systèmes agricoles eux-mêmes, à toutes les échelles. Elle est aussi dans le comportement mental des individus, dans leur engagement dans de nouvelles façons d'envisager leur activité.

Elle est aussi dans les interactions sociales entre les acteurs concernés.

Mettre en évidence que « l'innovation » n'est pas extérieure au binôme agriculteur/conseiller, ou au groupe de pairs exploitants. De ce fait un conseil, au sens strict, ne peut être recevable ; au contraire il revient au « conseiller » d'accompagner l'exploitant.

CONSEILLER EN AGRICULTURE, c'est contribuer à apporter de nouvelles réponses aux enjeux prioritaires, pour l'agriculture et les agriculteurs... Et Accompagner leur mise en œuvre en tant que « réponses- systèmes agricoles ».

Les enjeux s'accélèrent. Cette accélération et les incertitudes amplifiées imposent une recherche encore plus importante de la résilience des systèmes agricoles, tant vis-à-vis du vivant (végétal et animal) produit dans ces systèmes que vis-à-vis des structures économiques et financières que sont les exploitations agricoles.

Deux voies identifiées de conseil se confirment dans ce contexte :

La première voie est celle de la diffusion, se voulant assez massive, de systèmes agricoles innovants, conçus et validés avant leur diffusion. Le terme de conseil reste alors adapté. C'est encore la voie dominante qui s'appuie sur son expérience passée et jugée réussie. Elle reste très actuelle, même si personne ne s'en revendique plus.

Dans cette voie, l'innovation se situe dans le système biotechnique conçu, testé, validé et proposé. Elle s'incarne dans des formats de diffusion et d'interaction sociale souvent normés comme dans la société.

La seconde voie existe déjà, de façon marginale, et notamment depuis le besoin de répondre globalement et surtout localement à d'autres enjeux que la seule productivité. Et elle est revendiquée beaucoup plus largement que ce qu'elle représente. Elle consiste à amener l'agriculteur à considérer lui-même son contexte autrement, à l'aune des enjeux de biens privés et de biens communs qui le concernent localement. Puis de concevoir et décider d'un système agricole répondant aux enjeux qu'il identifie.

Comme dans la 1ère voie : cette innovation se trouve au sein du système biotechnique lui-même à mettre en place.

Mais dans cette 2d voie de conseil, l'innovation majeure et spécifique est sociale et professionnelle, selon 3 dimensions.

Première dimension : l'agriculteur est le personnage central de cette transition/rupture. Cela implique de profonds changements pour l'agriculteur et les autres acteurs en interaction. Lorsque cette innovation sociale et professionnelle est en jeu, l'agriculteur qui change son système agricole innove socialement à son niveau personnel et vis à vis de sa communauté professionnelle. Il s'écarte souvent alors de la Norme Professionnelle reconnue. Cela ne signifie pas qu'il est désormais seul pour faire ses choix, ni qu'il n'ait pas besoin de mise en perspective par l'agronome de l'accompagnement et de la recherche.

Deuxième dimension, l'innovation dans cette seconde voie est également dans l'activité de conseil elle-même. Celle-ci devient véritablement une activité d'accompagnateur, avec l'accompagné au centre des décisions.

Il faut alors, pour l'agronome de l'accompagnement, reconsidérer son propre rapport à l'agronomie et à son activité d'accompagnement en mobilisant ces connaissances agronomiques en situation de travail.

Ainsi une part importante de l'innovation pour l'accompagnateur est souvent d'aider à désinstaller des normes professionnelles très institutionnalisées, dont l'origine et la formulation ne permettent mal de répondre au bon niveau sur les

enjeux actuels, en déploiement accéléré. Il s'agit le plus souvent aussi assumer cet éloignement pour l'accompagnateur, en notamment et réseau.

Il s'agit aussi d'apprendre la tolérance de la différence de comportement entre individus vis-à-vis des décisions de changement, pour chacun et au sein de collectifs.

Seulement sur cette base et dans cette voie impliquant totalement l'agriculteur, il est alors possible d'accompagner une conception puis une décision d'engagement à mettre en œuvre un système agricole dont la transition sera plus ou moins en rupture et plus ou moins rapide selon le besoin.

Il convient alors de cultiver les réussites de l'accompagné, ce qui contribue à installer ses nouveaux repères, ses normes personnelles, et accompagner d'éventuels ajustements .

L'ensemble de ces situations de travail sont donc à penser, préparer et analyser à la fois vis-à-vis des connaissances agronomiques mobilisables et de la façon de les mobiliser avec les agriculteurs accompagnés.

C'est une innovation professionnelle majeure.

Troisième dimension : l'innovation dans les interactions entre acteurs au-delà du binôme accompagné-accompagnateur : les agriculteurs- les accompagnateurs- les chercheurs, et encore les acteurs du Territoire de la ferme.

Dans cette triangulation l'agronome accompagnateur exerce différentes fonctions qui, le plus souvent, le placent toutes en situation d'Intermédiaire : co-producteur de connaissance ou d'outil, - facilitateur de partages sur les enjeux, traducteur de connaissances stabilisées, intermédiaire pour les usagers d'outils.

Et cette transversalité de la R et D représente elle aussi une innovation en tant que telle. Comme l'est celle de l'insertion dans le partenariats multi acteurs dans les Territoires à enjeux liés à l'activité agricole.